



PPPE

5/10/2026

ORDRE DU JOUR

Propreté • Environnement • Biodiversité

PPPE

18h00



ACCUEIL

Carine Clotuche, Échevine de l'Environnement et de la Biodiversité
Gilles Foret, Échevin de la Propreté et des Espaces verts

18h15



TOUR DE TABLE

Présentation des participants

18h25



PRÉSENTATION DES ACTIONS

19h30

PROPRETÉ
Espace public & collecte

ZÉRO DÉCHET

VÉGÉTALISATION
Nature & biodiversité

19h30



ÉCHANGES

Échanges avec les participants

20h00



MOMENT CONVIVIAL

Sandwichs

Propreté publique

Bilan 2025

Perspectives 2026

La propreté en quelques chiffres

197,137 habitants au 1er janvier 2025. Une année de collectes, d'interventions et de réponses aux citoyens



DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉS

49 451 t

Ordures ménagères, PMC, papiers-cartons et organiques

31 655 t

Ordures ménagères

64 %

4 815 t

PMC

10 %

7 553 t

Papiers-cartons

15 %

5 428 t

Déchets organiques

11 %

3 707 t

Encombrants

1 681,4 t

Ressourcerie

64 dates

Recyparc mobile

RÉPRESSION ET LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS

3 500

Verbalisations propreté

369

BRIGADES MIXTES

± 25

RUBALISES PAR SEMAINE

Scènes de crime

5

CAMÉRAS MOBILES

226 310 €

Amendes administratives

301 625,98 €

Redevances d'enlèvement

ÉVÉNEMENTS ET MARCHÉS

Foire d'octobre

180,79 t

Marché de la Batte

60,62 t

Autres marchés

32,62 t

XV Août

35 t

700 conteneurs disponibles pour les événements

MOYENS FINANCIERS

33,083 M€

Non compté le personnel
12,47M€

8,87M€

Fonctionnement et Investissements

26,8%

13,8 M€

Marchés de collecte

41,7%

10,413 M€

Cotisation Intradel

31,5%

CONTACTS CITOYENS

30 427

15 050 liées à la propreté

49,5%

E-mails

3 453 / 9 622

36 %

Appels

6 526 / 12 999

50 %

Signalements A.S.E.R.

5 071 / 7 806

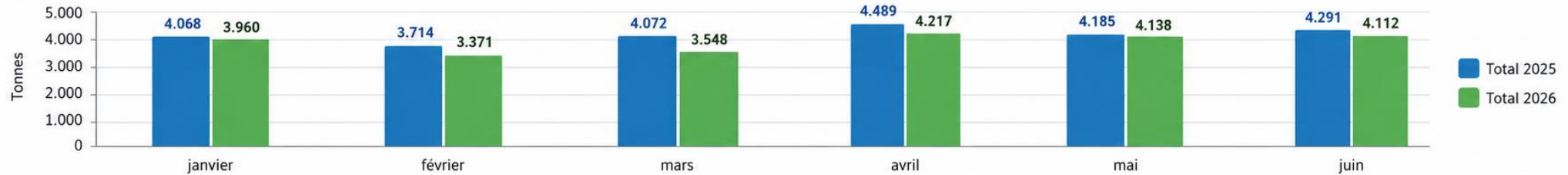
65 %

Déchets ménagers: comparaison des premiers semestres

Déchets ménagers 2025 (1 ^{er} semestre) En tonnes						Déchets ménagers 2026 (1 ^{er} semestre) En tonnes					
Mois	OM	PMC	PC	ORG	Total	Mois	OM	PMC	PC	ORG	Total
janvier	2.696	400	655	317	4.068	janvier	2.608	404	619	329	3.960
février	2.437	360	591	326	3.714	février	2.193	353	529	296	3.371
mars	2.664	385	583	440	4.072	mars	2.211	397	569	371	3.548
avril	2.930	419	634	506	4.489	avril	2.608	431	596	582	4.217
mai	2.623	402	588	572	4.185	mai	2.567	413	585	573	4.138
juin	2.713	408	623	547	4.291	juin	2.542	413	603	554	4.112
Total S1 2025	16.063	2.374	3.674	2.708	24.819	Total S1 2026	14.729	2.411	3.501	2.705	23.346

Comparatif S1 2025 → S1 2026 En tonnes	 OM	 PMC	 PC	 ORG	 Total
S1 2025	16.063	2.374	3.674	2.708	24.819
S1 2026	14.729	2.411	3.501	2.705	23.346
Écart (tonnes)	-1.334	+37	-173	-3	-1.473
Variation (%)	-8,3 % ↓	+1,6 % ↑	-4,7 % ↓	-0,1 % ↓	-5,9 % ↓

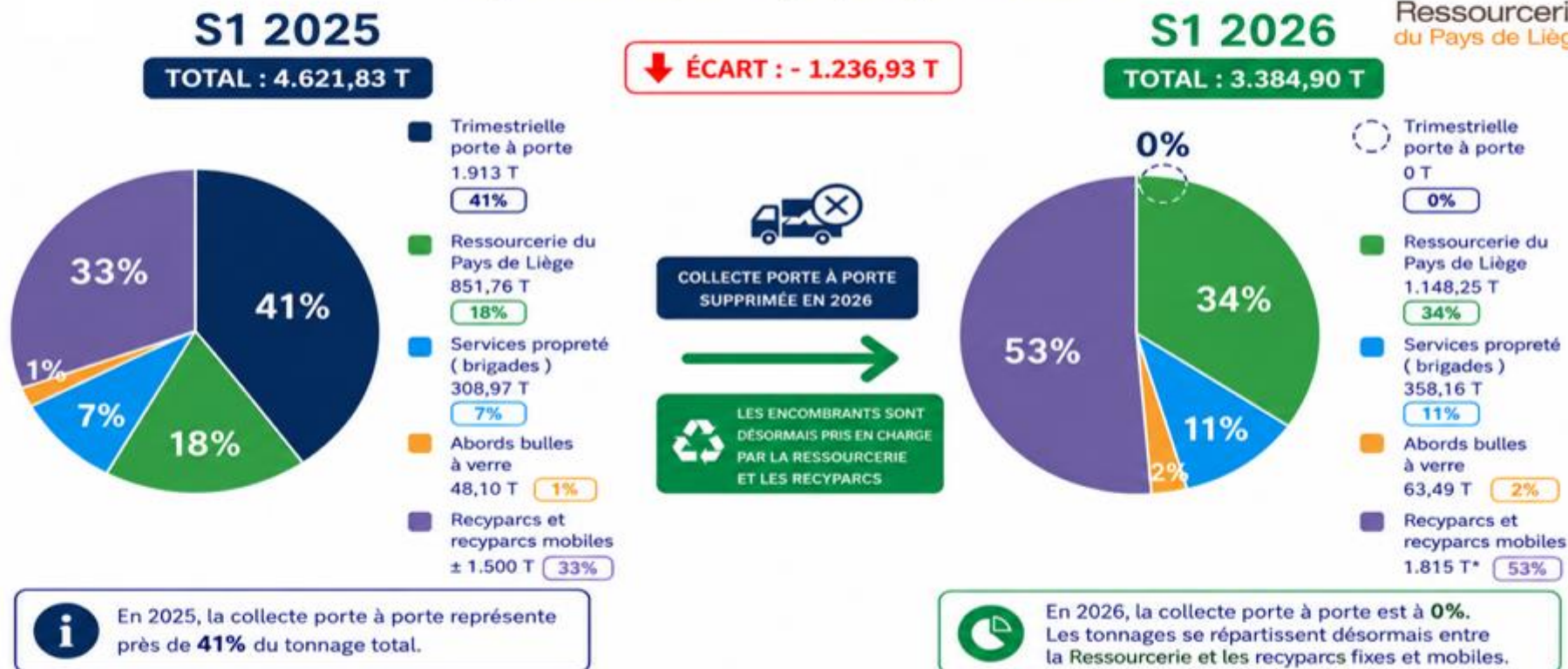
Total mensuel – 1^{er} semestre 2025 vs 2026



Une nouvelle répartition des tonnages

Comparaison S1 2025 et S1 2026

Répartition des tonnages par type de collecte



TRANSFERT RÉUSSI : LA RESSOURCERIE PROGRESSE DE 34,8%

+ 296,49 T pris en charge par la Ressourcerie entre S1 2025 et S1 2026

* Recyparcs et recyparcs mobiles : estimation à 1.815 T (+21 %), intégrant l'augmentation des apports d'encombrants.

Évolution des apports d'encombrants



Évolution des apports d'encombrants en recyparcs

1^{er} semestre 2026 VS 1^{er} semestre 2025 — citoyens domiciliés à Liège



Données en volume — encodage par les écoguides

TOUS LES RECYPARCS



+21%

ENCOMBRANTS
VALORISABLES
ET MIXTES

Encombrants
valorisables



+12%

Encombrants mixtes
(assimilés aux valorisables)



+43%

Encombrants
non valorisables



+1%



Les flux issus des encombrants valorisables progressent également : bois, matelas et plastiques durs.



Les flux non valorisables augmentent aussi, notamment le verre plat et le plâtre, mais sur de faibles quantités.



FERMETURES À PRENDRE EN COMPTE

- **Sart-Moray** : fermé du 28/01/2025 au 20/09/2025
- **Glain** : fermé du 23/09/2025 au 21/07/2026

RECYPARCS LIÉGEOIS ET VOISINS

+7%

3 RECYPARCS
LIÉGEOIS

Encombrants valorisables
et mixtes

+9%

3 RECYPARCS LIÉGEOIS
+ 4 RECYPARCS VOISINS

Beyne, Juprelle, Herstal
et Grâce-Hollogne

+7%



3 recyparcs liégeois

+9%



3 recyparcs liégeois +
4 recyparcs voisins

Lecture en volume : les résultats dépendent de l'encodage réalisé par les écoguides.

IMPACT FINANCIER DU NOUVEAU MODÈLE DE COLLECTE

Encombrants • comparaison du coût du 1er semestre 2025 au 1er semestre 2026



1er SEMESTRE 2025

Ancien modèle avec collecte porte-à-porte

Service Propreté	308,97 t × 129,81 €/t	40.107,39 €
Ressourcerie	851,76 t	276.356,76 €
Collecte porte-à-porte	Collecte	350.626,44 € annuel
Traitement collecte pàp	1.913 t × 129,81 €/t	248.326,53 €

COÛT TOTAL

915.417,12 €



NOUVEAU
MODÈLE

1er SEMESTRE 2026

Fin de la collecte porte-à-porte

Service Propreté	358,16 t × 134,22 €/t	48.072,23 €
Ressourcerie	1.148,25 t	377.746,02 €
Collecte porte-à-porte	Supprimée	0 €
Traitement collecte pàp	Supprimé	0 €

COÛT TOTAL

425.818,25 €

ÉCONOMIE AU 1er SEMESTRE

489.598,87 €

Comparaison des premiers semestres 2025-2026



Verre et textiles 2025 (1 ^{er} semestre) En tonnes				Verre et textiles 2026 (1 ^{er} semestre) En tonnes			
Mois	Verre (bulles)	Verre (abords)	Textile OXFAM_TERRE	Mois	Verre (bulles)	Verre (abords)	Textile OXFAM_TERRE
janvier	444,21	9,3	75,636	janvier	448,36	10,1	67,274
février	412,46	5,4	70,492	février	412,41	6,4	80,232
mars	453,28	7,7	88,789	mars	402,75	8,5	85,521
avril	463,19	11,3	83,160	avril	513,23	11,69	72,492
mai	447,46	6,4	84,626	mai	354,41	11,5	76,737
juin	417,04	8,0	91,193	juin	388,26	15,3	72,798
Total S1 2025	2.637,64	48,1	493,896	Total S1 2026	2.519,42	63,49	455,054

Comparatif S1 2025 → S1 2026 En tonnes	Verre (bulles)	Verre (abords)	Textile OXFAM_TERRE
S1 2025	2.637,64	48,1	493,896
S1 2026	2.519,42	63,49	455,054
Écart (tonnes)	-118,22	+15,39	-38,84
Variation (%)	-4,5 % ↓	+32,0 % ↑	-7,9 % ↓



ENSEIGNEMENTS À RETENIR



1

Réduction des résiduels

Le tonnage total de déchets ménagers recule de 5,9 % au premier semestre 2026. La baisse est principalement portée par les ordures ménagères (-8,3 %).

-5,9%

Tonnage total S1

2

Réorientation des encombrants

La suppression de la collecte trimestrielle porte à porte s'accompagne d'un transfert vers la Ressourcerie et les recyparcs. La Ressourcerie progresse de 34,8 %.

+34,8%

Ressourcerie

3

Adaptation du dispositif

Les variations par flux et par site doivent guider l'allocation des moyens, en tenant compte des fermetures temporaires et de l'évolution des usages.

+21%

Apports en recyparcs

Moins de corbeilles, mieux placées

Une rationalisation ciblée pour réduire les points noirs et mieux utiliser les moyens publics



1. Rationaliser le parc

Certaines corbeilles sont peu utilisées, en surnombre, mal positionnées ou devenues inutiles.

2. Supprimer les points noirs

Les corbeilles détournées de leur fonction attirent les dépôts clandestins, les déchets au sol et les nuisances.

3. Décider sur la base du terrain

Les brigades de propreté observent les usages et valident chaque retrait selon des critères précis.

CRITÈRES DE RETRAIT

Sous-utilisation

Surnombre

Mauvaise utilisation

Dépôts récurrents

Îlot de grande capacité
à proximité

Emplacement devenu
inadéquat

ANNUELLEMENT
COÛT ANNUEL

2.821 t
2,84 M€

ÉCONOMIE S1

455.499 €

UN PARC MIEUX DIMENSIONNÉ

AUJOURD'HUI

4 200

– 1 000

CIBLE

3 200

Liège : 1 / 50 hab.

Autres > 1 / 200 hab.

COÛT ET FRÉQUENCE DES VIDANGES

2 €

par vidange

1 à 35×

par semaine

> 3,3 M€ consacrés aux vidanges en 2025

RETRAITS PROGRAMMÉS

387

retirées en
2025

352

identifiées en
2026

1 000

objectif
législature

BRIGADES MIXTES

Programmation, réalisation et marge d'amélioration



Bilan global sur l'ensemble des secteurs

467

PROGRAMMÉES

320

EFFECTUÉES

147

ANNULÉES

PRÈS D'1 BRIGADE SUR 3

programmée n'est pas réalisée (31,5 % d'annulation),

68,5 %

TAUX DE RÉALISATION

OBJECTIF : MIEUX CIBLER POUR ÊTRE PLUS EFFICACE

Programmer prioritairement les jours ou veilles de collecte

Affecter les brigades au commissariat réellement concerné

Identifier les causes récurrentes d'annulation

Adapter le dispositif selon les résultats observés

AGENTS CONSTATATEURS

Chiffres clés et vidéo caméra mobile



5 430

TOTAL 2023 – 2026

Verbalisations depuis
leur entrée en service

1230 en 2026

05

Caméras mobiles

Rotation : déplacement mensuel

02

Agents constatateurs

CRITÈRES D'ARBITRAGE POUR LE DÉPLACEMENT

01

**Faisabilité
technique**

Présence de
supports
adaptés

02

Récurrence

Dépôts
sauvages
constatés

03

Cible

Piétons ou
véhicules

04

Identification

Soutien aux
services de
police

AGENTS CONSTATATEURS

Des actions concrètes sur le terrain



Trottoirs : Vérification et maintien de la propreté des voies publiques

Collecte : Soutien opérationnel aux équipes de collecteurs



AGENTS CONSTATATEURS

Des actions concrètes sur le terrain



Espace public : procédure dépôt non-conformes

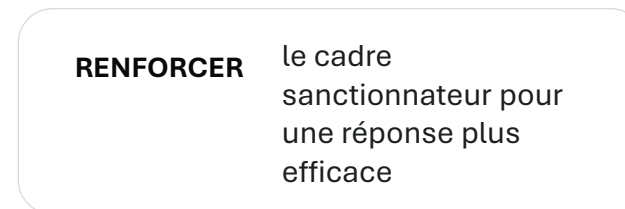
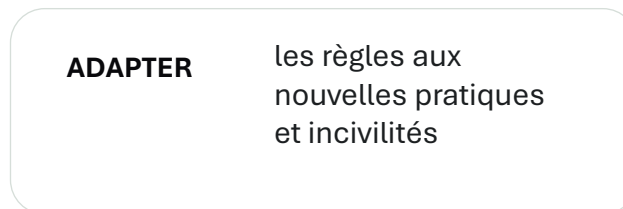
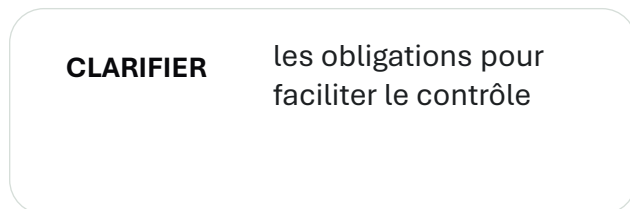


ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

Un cadre qui évolue avec le terrain



Adapter le règlement communal de propreté publique aux réalités constatées et renforcer le cadre sanctionnateur.

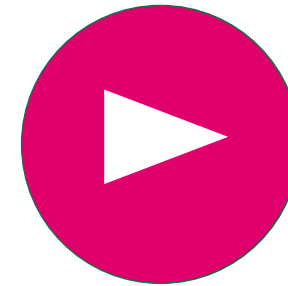


Le règlement évolue avec les réalités rencontrées par les agents sur le terrain.

VIDÉO PROTECTION MOBILE

Du constat à l'identification

Quelques situations captées sur le terrain



**VOYONS MAINTENANT
QUELQUES SÉQUENCES...**

GESTION DES DÉCHETS COMMERCIAUX – ENSEIGNES ET DEVANTURES



CONSTAT

Des espaces publics réaménagés, mais une pression persistante liée aux déchets commerciaux.



Conteneurs sur l'espace public

Conteneurs sur l'espace public

- Sorties prolongées ou hors horaires
- Encombrement de l'espace public
- Gêne pour les usagers et riverains
- Dégradation de l'image de la rue

Identification difficile

- Sacs et conteneurs non identifiés
- Contrôles rendus plus complexes
- Identification des responsables difficile



Identification difficile

GESTION DES DÉCHETS COMMERCIAUX – ENSEIGNES ET DEVANTURES



CONSTAT

Des espaces publics réaménagés, mais une pression persistante liée aux déchets commerciaux.

Déchets mal présentés



Déchets mal présentés

- Sacs non conformes
- Cartons mal conditionnés
- Dépôts à côté des contenants
- Dépôts aux abords des corbeilles publiques

Abords insuffisamment entretenus

- Déchets liés à la clientèle
- Souillures et résidus devant les établissements
- Déchets présents jusqu'au filet d'eau

Abords insuffisamment entretenus



GESTION DES DÉCHETS COMMERCIAUX – ENSEIGNES ET DEVANTURES

RÉGLEMENTATION

Les règles essentielles applicables aux commerces, HORECA et activités assimilées.



1 • Entretien des abords

Nettoyage quotidien du trottoir et des abords du commerce jusqu'au filet d'eau.

2 • Collecte ménagère

Tri séparé : résiduels, organiques, PMC et papiers/cartons. Sacs Ville de Liège pour résiduels/organiques ; sacs bleus Intradel pour PMC ; cartons ficelés et manipulables.

3 • Horaires et contenants

Sortie entre 18h la veille et 5h30 le jour de collecte. Sacs noirs interdits. Corbeilles publiques réservées aux petits déchets des passants.

4 • Déchets professionnels

Contrat privé obligatoire lorsque les déchets ne peuvent intégrer la collecte réglementaire ou nécessitent une fréquence supérieure.

5 • Contrat conforme

Contrat en ordre de paiement, capacité adaptée au volume produit et identification visible : commerce, adresse, collecteur, type de collecte, volume et référence du contrat.

6 • Conteneurs privés

Présence sur l'espace public limitée à une tranche de 4 heures maximum comprenant l'enlèvement, selon les horaires prévus.

7 • Déchets des clients

Une poubelle adaptée doit être placée devant l'établissement pour les déchets produits par les clients consommant à l'extérieur.

8 • Filières dédiées

Verre et vêtements : points d'apport volontaire. Encombrants : Ressourcerie du Pays de Liège, recyparcs ou recyparcs mobiles.

9 • Interdictions

Ne jamais vider huiles ou déchets de cuisine dans les égouts. Enseignes et éléments publicitaires sur l'espace public : autorisation préalable requise.

GESTION DES DÉCHETS COMMERCIAUX – ENSEIGNES ET DEVANTURES



RESPONSABILISATION

Prévenir les nuisances, faciliter le contrôle et préserver durablement l'espace public.

LE BON RÉFLEXE

Garder sa devanture et ses abords propres.

Adapter le nombre et le volume des contenants aux déchets réellement produits.

Respecter strictement les horaires de sortie et de rentrée.

Identifier clairement sacs et conteneurs professionnels.

Prévoir une poubelle pour les déchets des clients en terrasse.

CONTRÔLES

- **Contrôles réguliers** sur le terrain
- **Prises de photographies** pour documenter les situations constatées
- **Identification facilitée** des responsables des infractions

SANCTIONS

- **Sanctions financières** en cas de non-respect du règlement communal
- **Peines alternatives** possibles selon les dispositifs prévus
- **Mesures pouvant aller jusqu'à la fermeture de l'établissement** dans les cas prévus par la réglementation

Point d'apport Collectif

Des règles simples, connues et respectées par tous.

- moins de déchets en rue
- moins de nuisances
- des responsabilités identifiables
- un espace public plus accueillant



**MERCI DE
VOTRE ATTENTION**

www.liege.be

